



PROCÈS-VERBAL N° 03
Commission Régionale Contrôle des Mutations
SAISON 2026 - 2027

Réunion du :	12 août 2026
Présidence :	M. Jean DOMINICI
Présent(s) :	MM Serge PISTOROZZI, Frédéric ARRIGONI, Vincent BATTESTI, Joseph BONAVITA, Sébastien CAPOLINI, Jean-Louis DOTTEL, Jean FORNACCIARI Jean-François GIANNETTINI, Louis SABIANI et Antoine ROMBALDI
Absent(s) :	
Excusé(s) :	

1°) CAS DU JOUEUR SENIOR, Fritz JOSEPH de L'A.A. S SARCELLES au Gallia C. LUCCIANA
OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB

Par courriel en date du 12 août 2026, le GALLIA C. LUCCIANA informe la Commission que le club de l'ASS SARCELLES (Ligue Paris Ile de France – District Val d'Oise Football) a émis un refus pour le départ du joueur cité en rubrique,

EN CONSEQUENCE :

La Commission demande :

☞ Au club de l'ASS SARCELLES de lui faire connaître ses observations pour sa séance du mercredi 19 août 2026, dernier délai, le motif motivé de leur opposition au changement de club.

En cas de refus financier, que le club quitté démontre détenir une preuve de non-paiement de la dette et avoir pris des mesures concrètes envers ce joueur pour palier à cette situation.